

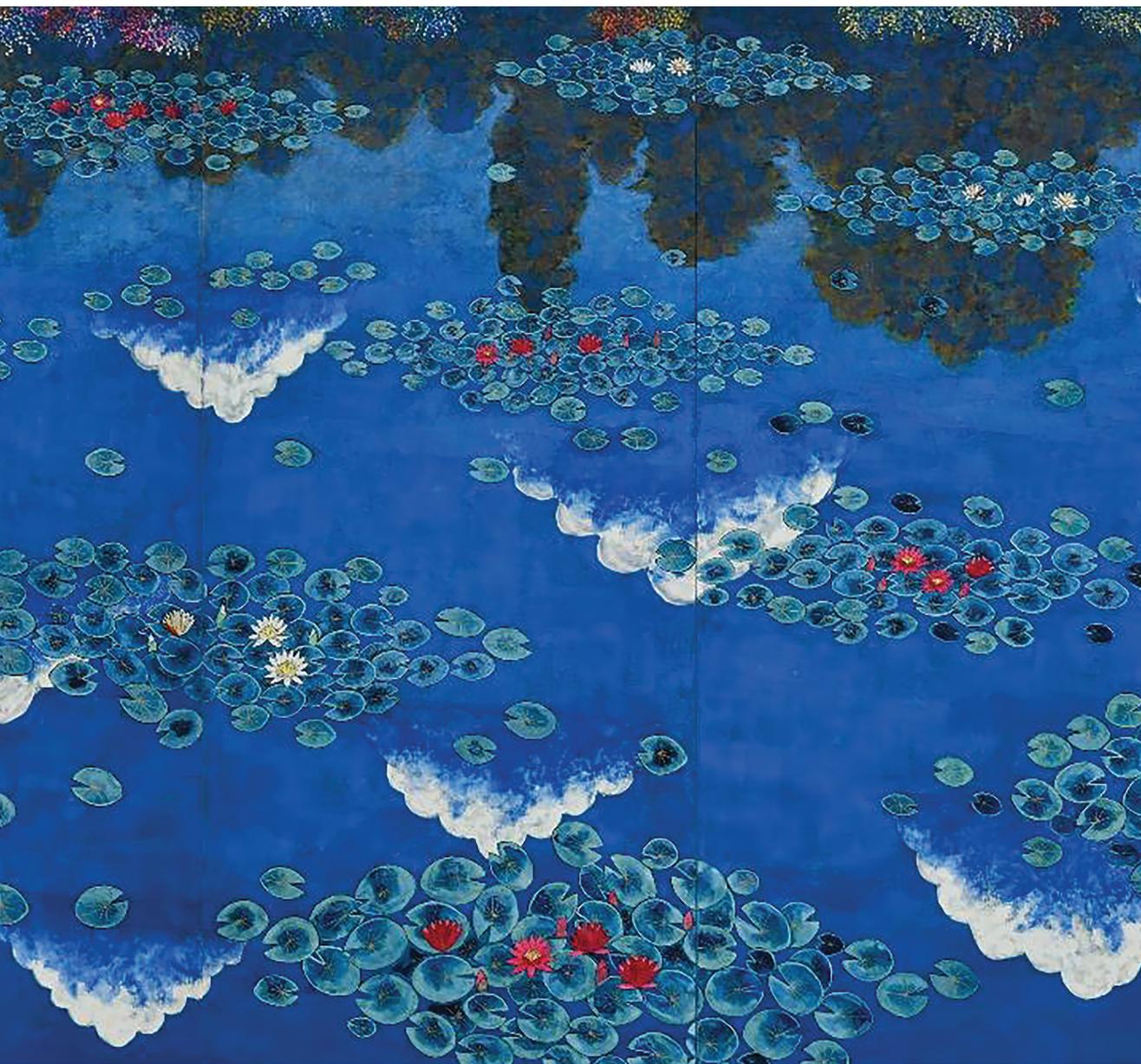


Cercle des
Mécènes du musée
des impressionnistes
Giverny

Rejoignez le Cercle des Mécènes du musée des impressionnistes Giverny



Je fais un don





© Laurent Lachèvre



© François Guillemain

Le mot du Président du Cercle des Mécènes

« Le Cercle des Mécènes, que j'ai l'honneur de présider, rassemble des entreprises et des particuliers qui ont généreusement décidé d'apporter leur contribution au développement du musée des impressionnistes Giverny.

Grâce à leur soutien, nous avons notamment pu acquérir plusieurs œuvres en 2023, comme entre autres une estampe de Johan Barthold Jongkind, *Le Soleil couchant, port d'Anvers* (1868), ou encore l'eau-forte *Sur la plage à Berneval* (vers 1892) de Pierre-Auguste Renoir, ou ce magnifique tableau d'Eugène Boudin, *La Poissonnerie de Trouville* (1875), qui a fait l'objet d'un don d'œuvre par l'un de nos fidèles mécènes.

Mais le Cercle des Mécènes, c'est avant tout un espace de rencontres en petit comité autour de visites privées et de dîners conviviaux. Notre objectif est de créer une ambiance chaleureuse permettant à nos mécènes de se retrouver et de s'attacher toujours plus à ces lieux enchanteurs incarnés par notre musée et son jardin. Bien entendu, le mécénat offre à nos contributeurs toute une palette d'avantages qui sont décrits dans la présente brochure.

Les mécènes du musée des impressionnistes forment une « famille » qui s'agrandit sans cesse, et permet à notre musée de s'afficher comme un lieu d'exception entre la Normandie et Paris. Soyez nombreux à nous rejoindre. »



Alain Missoffe

Président du Cercle des Mécènes
du musée des impressionnistes Giverny

Le mécénat au musée des impressionnistes Giverny

Le musée des impressionnistes Giverny est éligible au mécénat déductible : en tant que mécène domicilié en France (individuel ou entreprise), votre don est déductible fiscalement de 60% à 66% de son montant.

Votre don peut prendre la forme de 3 types de mécénat :

Mécénat numéraire

don financier

Mécénat de compétences

mise à disposition de moyens
humains et/ou matériel de
l'entreprise sur son temps d'activité

Mécénat en nature

don de biens,
produits, marchandises, prestations



Johan Barthold Jongkind, *Le Soleil couchant, port d'Anvers* (1868) © Giverny, musée des impressionnistes © Jean-Charles Louiset



Eugène Boudin, *La Poissonnerie de Trouville* (1875), Giverny, musée des impressionnistes, don de Christophe et Teresa Karvelis Senn en 2023 © Giverny, musée des impressionnistes © Jean-Charles Louiset



Seb Toussaint, *Saisons à Giverny* (juin-juillet 2023)

À quoi sert le mécénat au musée ?

Depuis plusieurs années, grâce au Cercle des Mécènes, le musée des impressionnistes Giverny s'entoure de passionnés d'art attachés au territoire normand et à la promotion de sa culture afin de développer :

Ses expositions

En 2024 :

L'Impressionnisme et la mer

29 mars – 30 juin

Hiramatsu Reiji. Symphonie des Nymphéas

12 juillet - 3 novembre

**Voir la programmation détaillée
page 10**

Ses actions culturelles

Ateliers enfants, visites scolaires,
visites guidées des expositions, du jardin...

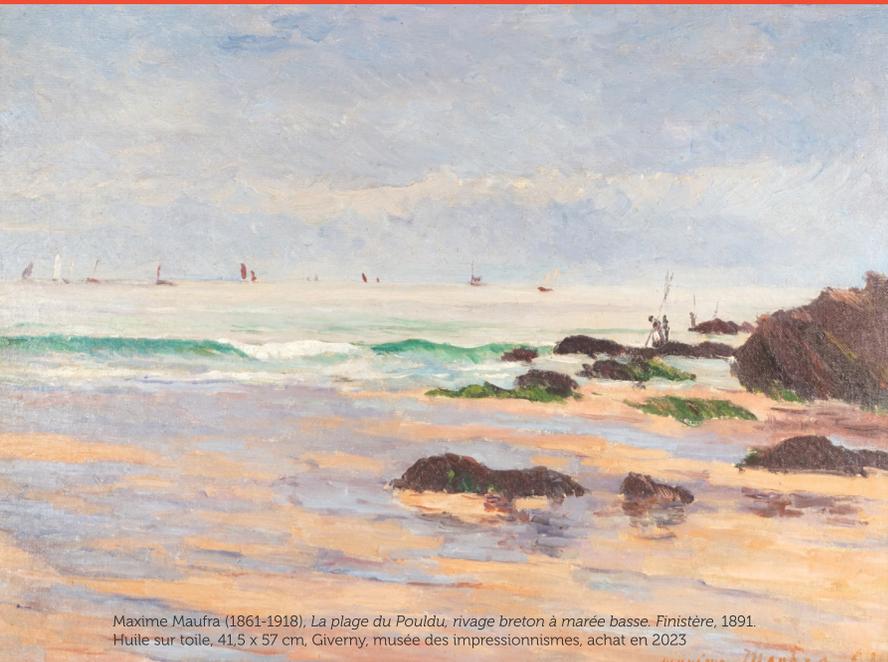
Sa programmation (événements, activités)

Conférences, concerts, cinéma en plein air,
après-midis juniors, week-end littéraire,
festival de piano, soirée électro, événements
thématiques...

Sa politique d'acquisitions d'œuvres

Dernières œuvres acquises grâce à la générosité du Cercle des Mécènes :

- › Seb Toussaint, *Saisons à Giverny* (juin-juillet 2023)
- › Johan Barthold Jongkind, *Le Soleil couchant, port d'Anvers* (1868)
- › Théodore de Broutelles, *Paysage côtier* (vers 1900)
- › Maxime Maufra, *La plage du Pouldu, rivage breton à marée basse. Finistère* (1891)
- › Eugène Boudin, *La Poissonnerie de Trouville* (1875)



Maxime Maufra (1861-1918), *La plage du Pouldu, rivage breton à marée basse. Finistère, 1891.*
Huile sur toile, 41,5 x 57 cm, Giverny, musée des impressionnistes, achat en 2023



Théodore de Broutelles, *Paysage côtier, vers 1900* © Galerie Paul Prouté

Et bien d'autres projets

Fleurissement et aménagement du jardin sur 2,5 hectares, installation de ruches, restauration d'œuvres de la collection du musée, reconstitution 3D et projets numériques, accessibilité, agrandissement du bâtiment, etc.

Vos avantages en tant que mécène

Particuliers

En tant que mécène individuel, vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don, retenu dans la limite annuelle de 20% de votre revenu imposable.

Si le plafond est dépassé, il peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Votre soutien vous permet également de bénéficier d'avantages* tels qu'une visibilité, si vous le souhaitez, de votre nom sur le mur des expositions ainsi que tous les avantages de la carte PASS Duo

- › accès coupe-file, illimité et gratuit aux expositions et au jardin du musée, audioguide gratuit, gratuité des visites guidées du dimanche et des visites du jardin le 3^e vendredi de chaque mois, tarif réduit sur de nombreuses activités, réduction de 5% à la boutique, tarif réduit sur le billet d'entrée pour un accompagnateur)

* La valeur de ces contreparties doit demeurer dans une « disproportion marquée » avec le montant du don et ne doit ni dépasser 25% du montant du don, ni la limite forfaitaire de 73€.



Entreprises

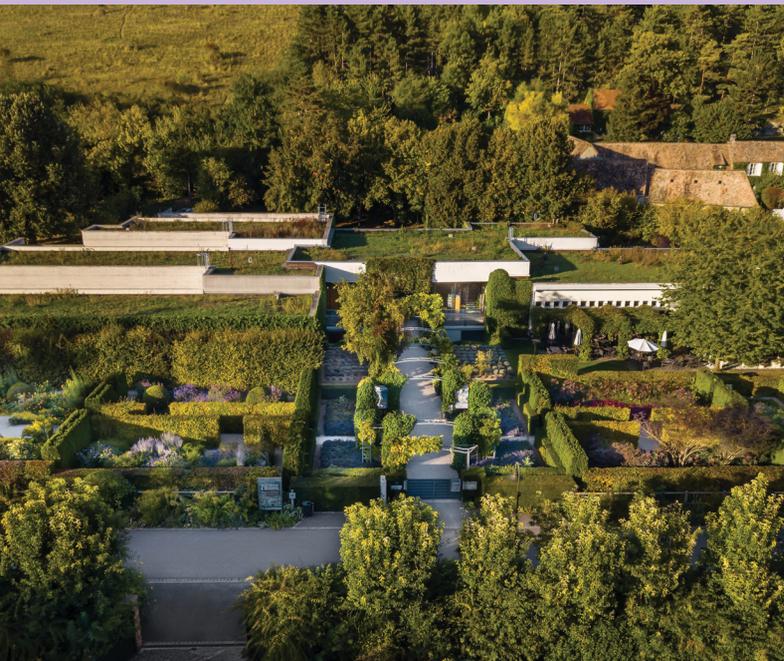
L'entreprise peut déduire de ses impôts 60% du montant du don et retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel. Si le plafond est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Votre action de mécénat vous permet également d'obtenir des avantages exclusifs.*

- › **Une forte visibilité auprès d'un large public**
Avec la mention du nom ou du logo du mécène sur la signalétique des expositions, sur le site internet du musée, sur les supports de communication liés au projet soutenu (mécénat supérieur ou égal à 15 000 €), etc.
- › **Une valorisation de l'opération auprès de vos collaborateurs et clients** avec des catalogues et affiches d'expositions
- › **Des visites privilégiées** avec des laissez-passer, des visites guidées et privées
- › **Des relations publiques de qualité** avec l'envoi d'invitations aux vernissages, des événements « Cercle des Mécènes » tout au long de l'année, la mise à disposition de l'auditorium et de l'Atelier pour vos séminaires et réunions d'entreprise**

* La valeur de ces contreparties doit demeurer dans une « disproportion marquée » avec le montant du don et ne doit pas dépasser 25% du montant du don (valorisation transmise par le musée). L'entreprise versante déclare, conformément aux obligations déclaratives, la valeur des contreparties directes accordées par le bénéficiaire des dons (§80 et suivants du BOI-BIC-RICI-20-30-40).

** Frais de bouche en supplément (café d'accueil, déjeuner, goûter gourmand, dîner et cocktail proposés par le restaurant du musée).





L'avantage fiscal du mécénat

Votre don donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal, à transmettre avec votre déclaration d'impôts à l'administration fiscale.

Entreprises

Pour les entreprises fiscalement domiciliées en France (article 238 bis du Code Général des Impôts), la réduction d'impôt est égale :

- › à 60% du montant du don effectué en numéraire, en compétences ou en nature jusqu'à 2 millions d'euros de dons annuels
- › à 40% du montant du don effectué en numéraire, en compétences ou en nature au-delà de 2 millions d'euros de dons annuels

Le plafond annuel des dons ouvrant droit à l'avantage fiscal est de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires (HT), lorsque ce dernier montant est plus élevé. En cas de dépassement de ce plafond, il est possible de reporter l'excédent de réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.

Exemple:

Montant du don (net de taxes)	3 000 €
Déduction de l'impôt sur les sociétés (60%)	1 800 €
Montant des contreparties (limité à 25%)	750 €
Coût réel du mécénat pour votre entreprise	450 €

Particuliers

Pour les particuliers fiscalement domiciliés en France (article 200 du Code Général des Impôts), la réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable.

Exemple:

Montant du don	500 €
Déduction de l'impôt sur les revenus (66%)	330 €
Montant des contreparties (limité à 25% et plafonné à 73 €)	73 €
Coût réel de votre don	97 €

Les expositions

L'Impressionnisme et la mer

29 mars - 30 juin 2024

À l'occasion des 150 ans de la naissance de l'impressionnisme, le musée des impressionnistes Giverny organise au printemps 2024 une exposition intitulée *L'impressionnisme et la mer*, qui permet, à travers les œuvres d'artistes tels qu'Eugène Boudin, Johan Barthold Jongkind, Claude Monet, Gustave Courbet ou encore Paul Gauguin, de donner une nouvelle vision de l'attraction des artistes impressionnistes pour le grand large. Au-delà d'une image générique et plaisante des impressionnistes à Deauville ou Cabourg, le sujet est décliné selon des nouvelles perspectives thématiques et chronologiques : la vie des docks et des pêcheurs, le transport et l'industrie maritime, mais aussi les tempêtes ou encore le goût de l'ailleurs...

En 2024, le ministère de la Culture et le musée d'Orsay célèbrent les 150 ans de l'impressionnisme. En parallèle à l'exposition *Paris 1874. Inventer l'impressionnisme* qui se tiendra à Paris, quelque 180 œuvres prêtées exceptionnellement par le musée d'Orsay sont à découvrir dans plus de 30 musées de France, dont le musée des impressionnistes Giverny.



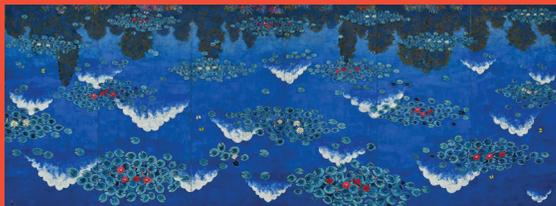
Claude Monet (1840 – 1926), *Marée basse aux Petites-Dalles*, 1884.
Hasso Plattner Collection © Hasso Plattner Collection



Hiramatsu Reiji. Symphonie des Nymphéas

12 juillet - 3 novembre 2024

L'exposition met à l'honneur 14 paravents inédits réalisés par l'artiste japonais Hiramatsu Reiji. Ce nouvel ensemble, récemment acquis par le musée des impressionnistes Giverny, porte sur le thème du cycle des saisons, autour du bassin aux nymphéas de Claude Monet. En 2013, le musée organisa une importante exposition consacrée à l'art de Hiramatsu Reiji. Ce fut une découverte pour de nombreux visiteurs. Depuis lors, l'intérêt du public français pour son œuvre ne s'est jamais démenti. En 2024, le musée renouvelle son invitation à l'art contemporain en accueillant les dernières créations de ce maître de la technique du *nihonga* (peinture japonaise), qui applique une tradition millénaire pour retranscrire un sujet impressionniste : Giverny et le bassin aux nymphéas.



Hiramatsu Reiji (né en 1941), *Giverny, miroir d'eau de l'étang (I)*, 2020.
Giverny, musée des impressionnistes © Giverny, Musée des impressionnistes

La programmation culturelle

Le musée propose des événements en lien avec chacune des expositions : concerts, lectures, conférences, visites privées avec des spécialistes, expériences de visites, randonnées impressionnistes, ateliers enfants, familles et adultes, etc.

Les événements récurrents

Le **Festival de piano** du musée a lieu chaque année. Découvrez les récitals proposés par des musiciens de renommée internationale le temps d'un week-end : rendez-vous du 24 au 26 mai pour l'édition 2024 !

En tant que partenaire musical, l'**Opéra de Rouen** propose chaque année 2 à 3 concerts donnés dans l'auditorium du musée.

Le musée participe également aux **événements nationaux** impulsés par le Ministère de la Culture : lors de la Nuit européenne des musées, des Rendez-vous aux Jardins et des Journées du Patrimoine, des événements gratuits sont organisés autour de la thématique des expositions.



Les chiffres-clés

2016

Première campagne de financement participatif menée par le musée pour acquérir un ensemble de panneaux décoratifs de Gustave Caillebotte : *Parterre de marguerites* (vers 1893). L'opération a mobilisé 720 donateurs passionnés, particuliers, associations, entreprises, mécènes institutionnels et la Société des Amis du musée.

2019

Lancement d'une nouvelle campagne de financement participatif pour faire revenir *La Seine à Vernon* (1915) de Pierre Bonnard, tout près de son lieu de création. Grâce à 340 donateurs, cette œuvre emblématique a également pu rejoindre la collection du musée.

2023

La collection du musée comporte plus de 260 œuvres et dépôts.

1 village

celui de Giverny, l'un des plus beaux de Normandie, à seulement 1 heure de Paris et de Rouen dans un cadre exceptionnel mêlant art et nature

160 000 visiteurs

en moyenne par an. Aujourd'hui, 1^{er} musée des Beaux-Arts en Normandie

2,3 millions de visiteurs

accueillis depuis 2009

1 000 m²

d'espaces d'exposition répartis dans un bâtiment créé par l'architecte Philippe Robert

2 à 3 expositions temporaires

par an itinérantes ou non dans les plus grandes villes européennes

34 expositions

présentées entre 2009 et 2023

260 œuvres

plus de 260 œuvres et dépôts inventoriés dans la collection permanente

1 auditorium

de 185 places et 2 salles de sous-commission

1 restaurant

1 librairie/boutique

1 jardin

véritable hymne à la couleur, classé « jardin remarquable » et labellisé LPO

1 équipe

de 31 permanents et 16 saisonniers



L'organigramme

Un Conseil d'administration et un Conseil scientifique aident aux grandes orientations administratives, financières et culturelles de l'établissement.

Vos interlocuteurs pour le Cercle des Mécènes



Président du Conseil d'Administration :

Sébastien Lecornu, ministre des Armées

Directeur général du musée des impressionnismes Giverny :

Cyrille Sciama, conservateur en chef du patrimoine

Président du Cercle des Mécènes :

Alain Missoffe, directeur-général adjoint, Groupe Diot-Siaci

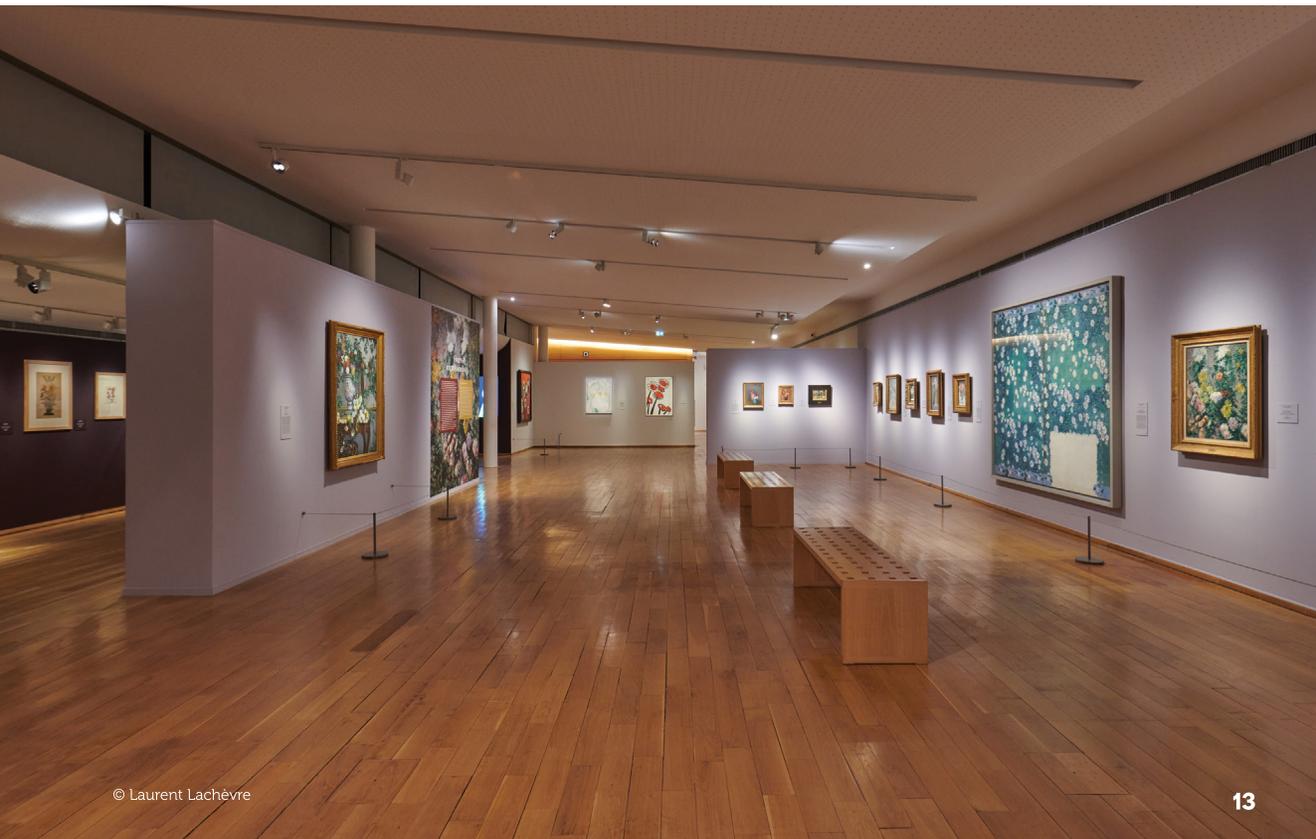
Responsable de la communication et du marketing :

Aurore Hoair Fouquet

Responsable adjointe de la communication et du marketing :

Charlène Potier

Les grands mécènes du musée



Adhésion au Cercle des Mécènes



Effectuez votre don en quelques clics en flashant le QR code ou remplissez le formulaire ci-dessous.

Mécénat d'entreprise

Nom de la société :

Nom, prénom du dirigeant :

Secteur d'activité :

Siret N° :

Code APE N° :

TVA intracommunautaire N° :

Adresse :

Représentée par :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

ou Donateur individuel

Civilité, Prénom, NOM :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

souhaite adhérer au Cercle des Mécènes du musée des impressionnismes Giverny pour la saison en cours sur le projet suivant (un au choix) :

Expositions

Acquisitions d'œuvres

Médiation, accessibilité

Programmation et événements

Jardin du musée

Autre, précisez :

à hauteur de (montant du don) : € réparti sur an(s).

Nature du don :

Chèque, à l'ordre de l'agent comptable du MDIG

Virement bancaire

Trésor Public – Evreux. IBAN : FR76 1007 1270 0000 0020 0030 620 – BIC : TRPUFRP1

Autre, précisez la nature de la prestation :

En contrepartie de ce mécénat :

Le mécène souhaite bénéficier d'une visibilité

Le mécène souhaite bénéficier de contreparties

Pour tout don supérieur ou égal à 500€, une convention, une facture et un reçu fiscal correspondant au montant de votre don seront émis par le musée.

Date : Nom du signataire :

Signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant) :



Témoignages de mécènes

Caisse d'Épargne Normandie, mécène de la première heure



Bruno Goré,
président du directoire
de la Caisse d'Épargne Normandie

La Caisse d'Épargne Normandie a choisi de soutenir le musée des Impressionnistes Giverny dès 2011 et lui reste fidèle depuis, ce mécénat nous apparaissant comme une évidence. Il nous permet de participer à la valorisation d'un élément majeur du patrimoine normand. Il fait écho parfaitement à notre raison d'être en répondant à notre engagement en faveur de l'attractivité de la Normandie. Quel meilleur ambassadeur que ce musée, emblématique de la région, pour porter le rayonnement de la Normandie à l'intérieur et au-delà de ses frontières ? Et un autre élément nous rapproche : notre entreprise est ancrée dans le territoire normand depuis plus de 200 ans et son modèle pionnier, reconnu par son label B Corp, a toujours fait bouger les lignes en anticipant et accompagnant les changements de la société. Le courant impressionniste a lui aussi, à son époque, bousculé les codes. Le musée des impressionnistes Giverny, au travers de ses expositions toutes exceptionnelles, continue à nous en montrer la force, la richesse et l'importance de son influence au fil du temps.

Sanef, grand mécène et apporteur de visibilité



Arnaud Quémarc,
directeur général du groupe Sanef

Les trésors culturels sont de véritables facteurs d'attractivité pour les territoires traversés par nos autoroutes. Le groupe SANEF, dont les réseaux s'étendent de l'Île-de-France à la Normandie, au Nord et à l'Est de la France soutient et accompagne, dans le cadre de sa politique de mécénat, des institutions culturelles de premier plan. Naturellement, il y a plus de huit ans, le musée des Impressionnistes Giverny est devenu l'un de nos principaux partenaires en Normandie. Au cours de ces années, nous avons tissé un lien privilégié avec ce Musée d'exception et construit un partenariat fructueux. Celui-ci nous permet, à la fois, de valoriser l'ancrage régional de notre Groupe dans le territoire normand mais également de bénéficier de contreparties adaptées à nos besoins et à notre actualité. Nous proposons ainsi à nos clients et à nos collaborateurs de découvrir la richesse des expositions exceptionnelles qui s'enchaînent et participons à accroître leur visibilité afin d'y attirer de nouveaux publics.

Christophe Karvelis Senn, grand donateur individuel

Au musée de Giverny, je n'y vais malheureusement jamais assez souvent, c'est un tort car à chaque fois que je m'y rends, ce lieu m'apaise. Dans ce petit village où le temps semble s'être arrêté, à l'aube du 20^e siècle, j'aime me promener dans le jardin du musée, loin du bruit et de la fureur parisienne, ou bien déambuler dans les salles, où les tableaux ont de l'espace, où ils se fondent admirablement bien dans le paysage. J'aime ce musée à taille humaine, les œuvres d'art ont l'air d'être heureuses ici. La direction du musée aurait pu se contenter de « surfer » sur ce lieu chargé d'histoire et s'assoupir. Or, il n'en est rien et je suis admiratif de cette capacité à « inventer une succession d'expositions », mélangeant les peintres, les genres, tout en gardant un fil rouge : l'ADN de l'impressionnisme, bien ancré dans cette Normandie que nous aimons tant. Pour toutes ces raisons, je suis heureux en tant que mécène de donner un peu à ce musée qui me rend tout simplement heureux, chaque fois que j'ai la chance d'y aller. Dans un monde de plus en plus compliqué où les tensions sont de plus en plus palpables, le musée des impressionnistes Giverny nous rappelle que la beauté est toujours là et qu'elle doit être préservée.

Engagez-vous !

Le musée est ouvert

du 29 mars au 3 novembre 2024, tous les jours*, de 10h à 18h (dernière admission 17h30).

*Hors période de fermeture des galeries pour changement d'exposition, du 1^{er} au 11 juillet 2024.
Informations et détails sur mdig.fr



Accès

En voiture, entre Paris et Rouen :
A13, sortie Vernon

Parking gratuit, accès par le Chemin du Roy, D5

En train : ligne Paris Saint-Lazare / Rouen,
arrêt en gare de Vernon-Giverny
Puis navettes, taxis ou vélo
(chemin La Seine à vélo, 5 km) à la gare

mdig.fr



Musée des impressionnistes
Giverny

99 rue Claude Monet
27620 Giverny

mecenat@mdig.fr
02 32 51 45 02

DEPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

RÉGION
NORMANDIE



EPMO
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU MUSÉE D'ART ET
DU PATRIMOINE LOCAL
DE VERNON-GIVERNY